

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte = Indicateur de l'histoire suisse
Band: 9 (1905)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANZEIGER

für

Schweizerische Geschichte.

Herausgegeben

von der

allgemeinen geschichtsforschenden Gesellschaft der Schweiz.

Fünfunddreissigster Jahrgang.

N° 2.

(Neue Folge.)

1904

Neunter Band.

Abonnementspreis: Jährlich Fr. 2. 50 für circa 5—6 Bogen Text in 4—5 Nummern.

Man abonniert bei den Postbureaux, sowie direkt bei der Expedition, Buchdruckerei K. J. Wyss in Bern.

I N H A L T: 41. La VITA ABBATUM ACAUNENSIIUM et la Critique récente, avec une note spéciale sur l'institution du PSALMISONUM SOLEMNE à Saint-Maurice, von M. Besson. — 42. Der Aebtissinnenkatalog des Frauenklosters St. Johann Baptista im bündnerischen Münstertal, von R. Durrer. — 43. Zur Geschichte der Schamserfehde von 1450, von F. Jecklin. — 44. Erinnerungen an den Bockenrieg, von E. Wymann.

41. La VITA ABBATUM ACAUNENSIIUM et la Critique récente, avec une note spéciale sur l'institution du PSALMISONUM SOLEMNE à Saint-Maurice.

Il y a quelque 250 ans, le P. Chifflet découvrit à la Bibliothèque de la Cathédrale de Besançon un manuscrit contenant, outre la *Vie des Pères du Jura*, celle des premiers abbés de Saint-Maurice, *Vita Abbatum Acaunensium*, accompagnée de deux petites pièces relatives aux origines du même monastère: un court poème sur le prêtre Probus, *Versus de Vita s. Probi*, et la série des 12 premiers abbés avec l'indication du jour anniversaire de leur mort et la durée de leur gouvernement, *Catalogus Abbatum Acaunensium*. Le savant religieux transcrivit les divers opuscules dans ses *Illustrationes Jurenses* qu'il ne fit jamais imprimer: l'ouvrage manuscrit se trouve à la Bibliothèque Royale de Bruxelles¹⁾.

Les Bollandistes l'utilisèrent à plusieurs reprises, donnant de courts extraits de la *Vita Abbatum* à propos de s. Séverin²⁾, de s. Sigismond³⁾ et de s. Maurice⁴⁾. Mais à M. W. Arndt revient l'honneur d'avoir, pour la première fois, publié en entier l'*Histoire des Abbés d'Againe*⁵⁾. Une douzaine d'années plus tard le R. P. de Smedt⁶⁾ reproduisit ce texte vénérable, en profitant d'un nouveau manuscrit⁷⁾ ignoré de ses prédécesseurs. Il joignit à l'*Histoire* donnée par Arndt la *Vie de Probus* et la *Chronologie*

¹⁾ Bruxelles, *Bibl. Roy. n. 8287*. Le ms. de Besançon est perdu. Nous ne le connaissons que par l'apographe de Chifflet. De même un ms. provenant de Trèves ne survit que dans la copie de Rosweyde (*ibid. n. 8930*).

²⁾ Bollandus, *AA. SS. Febr., II*, p. 545.

³⁾ Henschenius, *AA. SS. Maii, I*, p. 84.

⁴⁾ Cleus, *AA. SS. Sept., VI*, p. 316.

⁵⁾ W. Arndt, *Kleine Denkmäler aus der Merovingerzeit* [1874 Hannover], pp. 12—21.

⁶⁾ C. de Smedt, *AA. SS. Nov., I* [1887], pp. 552—556.

⁷⁾ Biblioth. de la ville de Trèves, *Catal. mss. n. 1376*, anno 1509-1510.

des premiers abbés ¹⁾). Tous ces documents viennent d'être édités de nouveau par M. le D. Krusch ²⁾).

Nous n'avons à nous occuper que de la *Vita Abbatum* proprement dite. On l'avait jusqu'ici tenue pour un livre de bonne foi, dû à la plume d'un contemporain ³⁾. M. Krusch vient de prononcer sur elle un jugement tout autre : il a, paraît-il, surpris l'auteur en flagrant délit : ce triste personnage serait un faussaire et son œuvre, postérieure à l'an 830, ne présenterait aucune garantie. Telle est sa thèse, exposée entre autres dans un travail sur *La falsification des vies de saints burgondes* ⁴⁾, puis résumée dans la préface de son édition ⁵⁾. Le critique chargé d'examiner dans les *Analecta Bollandiana* les idées de M. Krusch sur ce point, ne les accepta pas avec beaucoup d'empressement ; à deux reprises, il fit des réserves ⁶⁾. Mais l'opinion du savant docteur semble avoir prévalu : Les éditeurs des *Geschichtsquellen* de Wattenbach l'adoptèrent ⁷⁾ et dernièrement encore le R. P. Dom H. Leclercq y souscrivit, reprochant à notre biographe de « grossières erreurs ⁸⁾ ».

Quant à moi, la *Vita Abbatum* m'avait laissé une impression favorable; les raisons présentées contre elle n'y ont rien changé. Nous avons peine à la remettre dans son milieu parce qu'elle se rapporte à des faits que nous connaissons en gros sans doute, mais dont les menus détails nous échappent. Est-il légitime alors de la rejeter sous prétexte que nous y trouvons quelques lignes obscures?

I. Les diverses parties de la *Vita Abbatum*.

Il suffit de la lire pour s'en rendre compte, la *Vita Abbatum* manque d'unité. Elle apparaît dès l'abord comme une compilation de plusieurs pièces ajoutées les unes aux autres dans l'ordre suivant :

- 1° La biographie des trois premiers abbés : Hymnemode, Ambroise, Achivus ;
- 2° L'épithaphe métrique du quatrième, Tranquillus, tournée en prose ;
- 3° Les épithapes des trois premiers.

D'après M. Krusch un poète du VIII^e siècle recueillit les inscriptions funéraires des quatre premiers abbés d'Agaune. Un compilateur survenu plus tard, après avoir composé lui-même la vie d'Hymnemode, d'Amboise et d'Achivus, y joignit la transcription en prose de l'épithaphe de Tranquillus, puis la copie des trois autres.

¹⁾ C. de Smedt, *l. c.*, pp. 556-557.

²⁾ B. Krusch, *M. G. H. Scrip. Merov.*, III [1896], pp. 174-183.

³⁾ Outre les éditeurs, d'autres érudits ont parlé de la *Vita* comme d'un livre authentique : Rilliet de Candolle, *Mém. Doc. Gen.*, XVI [1867], p. 43 note 4 ; Meyer von Knonau, *Anzeiger für Schw. Gesch.*, V [1874], pag. 37 ; Egli, *Kirchengeschichte der Schweiz bis auf Karl den Grossen* [1893 Zürich], p. 35.

⁴⁾ Dans les *Mélanges J. Havet* [1895 Paris], pp. 47-51.

⁵⁾ *Script. Merov.*, III, pp. 171-173.

⁶⁾ *Analecta Bollandiana*, XV [1896], p. 91 ; XVI [1897], pp. 85-86.

⁷⁾ Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, I [Stuttgart-Berlin 1904], p. 113.

⁸⁾ H. Leclercq, *article Agaune*, dans le *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne* de D. Cabrol [1903 Paris].

Cette conjecture soulève des difficultés. L'on ne conçoit pas pourquoi le compilateur aurait suivi un ordre aussi illogique. Apparemment, il aurait dû transcrire l'inscription de Tranquillus, quatrième abbé, après celle du troisième et non pas avant celle du premier. On répondra que l'inscription de Tranquillus, légèrement retouchée, sert de biographie, et qu'ainsi la vie [épitaphe] du quatrième abbé se trouve bien à sa place après celle du troisième. A mon tour je demanderai pourquoi notre homme a laissé les épitaphes des trois premiers abbés telles quelles, modifiant seulement celle du quatrième; en d'autres termes, pourquoi, consacrant aux trois premiers une biographie et une inscription, il accorde seulement une inscription développée au dernier. Cela n'est pas clair du tout.

D'autant plus que la préface annonce le dessein d'écrire « *Vitam sanctorum abbatum Hymnemodi Ambrosii et Achivi* », sans souffler mot de Tranquillus. Cela prouve que l'auteur pensait aux trois premiers et non pas au quatrième. M. Krusch tournant la difficulté corrobore sa première conjecture par une seconde : le compilateur « n'aurait trouvé dans la bibliothèque du couvent la collection poétique que pendant son travail » ; il acheva donc l'opuscule d'après son plan primitif et le compléta ensuite par les quatre épitaphes. Fort bien ! Mais c'est une pure supposition, et qui n'explique guère les difficultés. Même dans ce cas il aurait été si facile, par exemple, d'ajouter un mot au prologue pour mentionner Tranquillus à côté de ses prédécesseurs !

Le système de M. Krusch nous laisse donc des incertitudes. Nous pouvons imaginer une autre hypothèse plus simple, plus satisfaisante. Un disciple d'Achivus écrit la vie de son maître et de ses deux prédécesseurs Hymnemode et Ambroise. Cette triple biographie, une fois achevée, reste dans la bibliothèque du monastère. Un autre religieux recueille plusieurs pièces relatives au couvent, en particulier les épitaphes des quatre premiers abbés. Le même personnage, ou un autre postérieur, fait une compilation du tout. Il reproduit l'histoire d'Hymnemode, d'Ambroise et d'Achivus ; puis, ne trouvant pas la vie de Tranquillus mais bien son inscription funéraire assez longue, il la donne en guise de biographie. Enfin il y ajoute les autres pièces. Il ne combine point avec la vie des trois premiers abbés leurs épitaphes respectives ; il ne les y intercale même pas ; car il considère cette vie comme une œuvre achevée, qu'il laisse telle quelle en la transcrivant. Pour ce motif encore il ne modifie point le programme tracé dans la préface. Ce serait autre chose s'il avait composé lui-même cette biographie.

Ainsi les deux hypothèses concordent parce qu'elles supposent que la *Vita Abbatum* est une compilation. Elles diffèrent parce que d'après l'une la *Vita Hymnemodi Ambrosii Achivi* serait la partie la plus récente du recueil ; d'après l'autre elle en serait la partie la plus ancienne. A priori cette seconde conjecture me paraît préférable : elle explique mieux l'ordre illogique de la *Vita Abbatum*. Mais ne nous contentons pas d'*a priori* ; la question tout entière repose sur un seul point qu'il faut examiner de près : l'antiquité de la vie des trois premiers abbés. Si ce texte appartient au IX^e siècle, l'opinion de M. Krusch a des chances d'être la bonne ; s'il appartient au VI^e, l'hypothèse contraire devient une certitude. Ainsi, après des préambules un peu longs, mais non pas inutiles, nous entrons au cœur même du sujet : quelle date approximative faut-il attribuer à la *Vita Hymnemodi Ambrosii Achivi* ?

II. Le témoignage que rend de lui-même l'auteur de la vie d'Hymnemode, d'Ambroise et d'Achivus.

Si nous l'en croyons, notre anonyme écrit vers l'an 550, plutôt un peu avant cette date. Il le dit, au moins d'une façon implicite. Il annonce qu'il veut composer la vie des trois premiers abbés de peur que, par la suite, la légende se mêlant à l'histoire, on ne s'éloigne de la vérité : « ne [opinio] per longas temporum lineas confusis fabulis certum tramitem videatur omittere¹⁾ ». Il utilisera des souvenirs personnels : « pia caritatis recordatione suadente²⁾ ». Au moment où il parle, chacun connaît encore les vertus par lesquelles l'abbé Ambroise se distingua dans sa jeunesse : « Hic in iuvenali aetate dum clericatus officio fungeretur qualiter seniori sensu occulte monachi actos impleverit, universitate non habetur incognitum³⁾ ». Quand la suite des faits l'amène à parler de la sainte vie d'Achivus, l'émotion le gagne et les larmes lui viennent aux yeux : « Cuius vitam sanctissimam commemorare lacrimis pene piis impediatur; sed inter caros gemitus quantum valeo explicare curabo⁴⁾ ». L'auteur semble bien se présenter comme un témoin. S'il vit au IX^e siècle, c'est-à-dire 300 ans après ses héros, l'homme qui parle de la sorte est un menteur. Or, nous ne devons, sans motif sérieux, porter un tel jugement sur personne, non pas même sur un obscur écrivain dont la tombe est oubliée depuis passé mille ans.

J'ai dit que la *Vita Abbatum* produit à première vue une bonne impression. Elle est sobre de détails, ce qui, par parenthèse, ne doit ni paraître suspect ni laisser supposer ignorance chez l'écrivain : les vieux hagiographes s'appliquent à décrire les vertus de leurs héros beaucoup plus que les faits purement historiques. M. Krusch trouve curieux que tout en se disant disciple d'Achivus, notre anonyme soit mieux renseigné sur Hymnemode et Ambroise que sur son prétendu maître. Cela n'est pas tout à fait exact. L'auteur parle assez longuement, il est vrai, d'Ambroise et d'Hymnemode parce que leur histoire est mêlée à celle de la fondation du monastère. Mais il donne dans la vie d'Achivus des traits minutieux et précis tels qu'on n'en trouve guère dans celle des deux autres : il sait le nom de son père; il connaît la manière dont il a passé ses premières années; il mentionne son pays natal; il rappelle les difficultés qu'il rencontra de la part de sa famille lorsqu'il voulut embrasser la vie religieuse; il retrace même son portrait physique : « Et cum fuisset mente robustus vultu quocumque rubicundus iugiter permanebat cuius integritatem et mentis et corporis permanens eo defuncto in facie eius robur roseus adsignavit cum nulla exsanguis mors vultui ejus pallidam intulerit fœditatem⁵⁾ ».

La narration est d'une grande simplicité. L'on n'y voit point ces faits merveilleux et ridicules prodigués plus tard dans les amplifications légendaires. Les vies d'Ambroise et d'Achivus ne contiennent même pas un miracle; dans celle d'Hymnemode, à peine deux ou trois faits sont attribués à l'intervention divine : il s'agit à deux reprises de

¹⁾ *Vita Abbatum*, prolog.; ed. Krusch, p. 174.

²⁾ *Vita Abbatum*, prolog.; p. 175.

³⁾ *Vita Abbatum*, n. 8; p. 178.

⁴⁾ *Vita Abbatum*, n. 9; p. 178.

⁵⁾ *Vita Abbatum*, l. c. p. 179.

guérisons opérées par la prière et l'huile sainte¹⁾, semblables à celles dont parle fréquemment la très authentique *Historia Francorum*²⁾; une autre fois, le vénérable abbé, surpris avec les siens par la pluie, demande et obtient le beau temps³⁾. Rien d'autre. Et cela est dit en quelques mots, d'une façon naturelle, avec toutes les apparences de la sincérité.

Plusieurs des personnages dont parle notre auteur peuvent être identifiés. Il fait intervenir les évêques Maxime de Genève⁴⁾, Victor de Grenoble⁵⁾, Viventiole de Lyon⁶⁾ : or nous les trouvons justement tous les trois au concile d'Epaone en 517⁷⁾. Syagria, la charitable dame lyonnaise dont il fait l'éloge, nous est présentée sous des traits analogues par la *Vie des Pères du Jura*⁸⁾ et Ennodius⁹⁾. Il ne dit mot de certaines autres personnes influentes, par exemple de s. Avit : c'est qu'il ne juge pas nécessaire d'en parler. Rien en somme dans son récit ne ressemble à un anachronisme.

III. La difficulté philologique.

Puisque tels sont les caractères généraux de la *Vita Abbatum*, il faudra de fortes raisons pour nous empêcher d'y ajouter foi. Passons en revue celles qu'on fait valoir. Ecartons d'abord la difficulté philologique. Notre histoire serait écrite, d'après M. Krusch, dans une langue trop moderne pour appartenir au VI^e siècle. Le même érudit avait formulé avec beaucoup plus d'insistance la même objection contre la *Vie des Pères du Jura* et pourtant l'on a démontré depuis⁹⁾ que la *Vie des Pères du Jura* est incontestablement antérieure à l'an 550. Les raisons de ce genre sont souvent trop subjectives. A moins d'être évidentes, elles peuvent servir de confirmation à une thèse déjà établie, mais rien de plus. Que dirons-nous de l'orthographe? Sans doute, après avoir lu quelques documents originaux de l'époque mérovingienne, on trouve à la *Vita Abbatum* une physionomie différente. Mais nous avons peine à juger de la couleur primitive de ce texte : le plus ancien manuscrit qui nous le conserve est de l'année 1509; or les écrivains du XVI^e et du XVII^e siècles ne se sont généralement pas fait scrupule de corriger les particularités orthographiques des documents qu'ils transcrivaient.

IV. L'institution du Psalmionum Solemne.

Les autres griefs se ramènent à trois erreurs relatives soit à la psalmodie perpétuelle, soit à l'abbé Hymnemode, soit au monastère *Grenencense*.

¹⁾ *Vita Abbatum*, n. 2; p. 175, 176.

²⁾ Greg. Tur. *Hist. Franc.*, I, 46; II, 37; VI, 6.

³⁾ *Vita Abbatum*, n. 6; p. 177.

⁴⁾ *Vita Abbatum*, n. 3; p. 176.

⁵⁾ *Vita Abbatum*, n. 5; p. 177.

⁶⁾ *Vita Abbatum*, n. 7; p. 177.

⁷⁾ *Conc. Epaon.* ed. Maassen, *M. G. H. Leg.*, III. *Conc.*, I [1893], p. 29-30.

⁸⁾ *Vita Patrum Jurens.*, III, 12; ed. Krusch, *M. G. H. Script. Merov.*, III, p. 159.

⁹⁾ Ennodius, *Vita Epiphani*, n. 173; ed. Vogel, *M. G. H. Auct. Ant.*, VII [1885], p. 106.

³⁾ L. Duchesne, *C. R. du IV^e Congrès scientif. internat. des cath.*, V [1898 Fribourg], pp. 102-103.

La première difficulté, décisive si elle était réelle, n'est point soulevée par M. Krusch. Elle se trouve dans le travail de Dom Leclercq¹⁾. D'après lui, la psalmodie perpétuelle (psalmisonum solemne) fut établie en 522; or la *Vita Abbatum* la suppose inaugurée en 515. Notre biographe, s'il eût été vraiment contemporain, n'aurait pu se tromper ainsi. Une telle méprise démontre à l'évidence qu'il écrivit assez longtemps après.

Cette date est importante pour l'histoire de Saint-Maurice. On semblait d'accord à son sujet. Mais le travail de Dom Leclercq vient de la remettre en cause. Il est bon par suite de s'y arrêter un peu.

L'érudit Bénédictin s'appuie sur s. Grégoire de Tours. Nous trouvons de fait dans l'historien des Francs des paroles explicites. Il distingue dans l'œuvre de Sigismond deux actes principaux : la construction du couvent et l'institution de la psalmodie. Il met le premier de ces actes à une date mal déterminée, mais postérieure à la mort de Gondebaud (516) : « Igitur mortuo Gundobado regnum eius Sigismundus filius obtenuit monasteriumque Acaunensim sollerti cura cum domibus basilicisque ædificavit²⁾ ». Il donne le second comme une conséquence du meurtre de Sigéric (522) : « Nihilominus ille ad sanctus Acaunenses abiens per multus dies in fletu et in ieiuniis durans veniam præcabatur; psallentium ibi assiduum instituens . . .³⁾ ». Et ailleurs : « Post interemptum per iniquæ consilium coniugis filium compunctus corde Agauno dirigit ibique prostratus coram sepulchris beatissimorum martyrum . . . pœnitentiam egit . . . Ibique et psallentium cotidianum instituit locumque tam in territoriiis quam in reliquis rebus affluentissime ditavit⁴⁾ ».

Sigismond aurait ainsi construit le monastère après 516 et institué la psalmodie après 522. Cette dernière date est donnée par Frédégaire⁵⁾, sans parler de chroniqueurs plus récents. Notons que ces témoignages ne corroborent pas celui de Grégoire car ils en dérivent. De ce chef, nous pouvons les négliger. En outre, l'évêque de Tours est le premier à admettre explicitement ces dates. C'est donc lui qu'il faut soumettre à un examen rigoureux, le comparant avec les autres écrivains dont les œuvres, sans être postérieures aux siennes, sont d'une indiscutable authenticité, c'est-à-dire s. Marius et s. Avit.

Marius n'a qu'une ligne relative à la question présente : « Florentio et Anthimio His consulibus (515) monasterium Acauno a Sigismundo constructum est⁶⁾ ». Il précise cette date en rapportant à l'année suivante la mort de Gondebaud : « Petro. Hoc consule (516) rex Gundobagaudus obiit et levatus est filius eius Sigismundus rex ». Nous lisons dans Frédégaire : « Gundebadi filius Sigymundus apud Genavensim urbem villa

¹⁾ H. Leclercq, *article cité*, pp. 854, 863. Plusieurs savants avant lui ont admis cette date: Rilliet de Candolle, *Mém. Doc. Gen.*, XVI, p. 45; Binding, *Gesch. d. Burg. römisch. Königreichs*, I [1868] pp. 247, 852; Jahn, *Gesch. d. Burgundionen*, II [1874 Halle] pp. 188, 288.

²⁾ Greg. Tur. *Hist. Franc.*, III, 5; ed. Arndt, *M. G. H. Script. Merov.*, I [1884], p. 111.

³⁾ Greg. Tur. *l. c.*, p. 112.

⁴⁾ Greg. Tur. *De Gloria Martyr.*, I, 74; ed. Krusch, *M. G. H. Script. Merov.*, I [1885], p. 537.

⁵⁾ Fredeg. *Chron.*, III, 33; ed. Krusch, *Script. Merov.*, II [1888], p. 104.

⁶⁾ Marius Avent, *Chron.*; ed. Mommsen, *M. G. H. Auct. Ant.*, XI [1894], p. 234.

Quatruvio iusso patris sublimatur in regnum ¹⁾ ». Cela veut dire que du vivant même de son père, Sigismond avait été associé au gouvernement. Ainsi le témoignage de saint Marius s'explique mieux encore. Observons que ce témoignage est précis : il fixe à l'an 515 la construction du nouveau monastère.

Or Marius arrête sa chronique en 581; il meurt en 593/594, âgé de 63 ou 64 ans; l'évêque d'Avenches n'est pas moins rapproché des faits que celui de Tours. Vivant dans le royaume de Bourgogne, il aura sans doute plus facilement été renseigné sur les affaires bourguignonnes. Il consigne avec exactitude ce qui se rapporte à notre pays. Quoique sobre, en général, il est bien au courant des événements d'Againe. S'il y a contradiction entre lui et Grégoire, l'un plaçant la fondation du couvent en 515 et l'autre en 516, nous ne devons pas donner la préférence à ce dernier. On a tâché de les concilier en supposant un décret du prince porté en 515 et exécuté en 516. Mais Marius ne parle pas de décret : « *monasterium constructum est* ». Il est donc en désaccord avec Grégoire sur la première des deux dates.

Quant à la seconde, 522, la chose est moins claire. Marius ne parle pas explicitement de la psalmodie. Cependant cet exercice constituait la principale occupation des moines d'Againe : c'était la grande merveille du monastère, l'*Institutio Acaunensis* par excellence. Un écrivain du VI^e siècle ne pouvait guère songer au couvent de Saint-Maurice sans entendre dans son imagination l'écho lointain du chant perpétuel. Marius, parlant de la construction de celui-là, pensait vraisemblablement à l'établissement de celui-ci. Puisqu'il ne distingue pas les deux faits, il paraît bien qu'il les crut simultanés. Il y aurait donc une nouvelle contradiction entre Marius et Grégoire; ce dernier se serait encore trompé touchant la date 522. Je ne dis point que ce soit une certitude, mais une haute probabilité. Il reste quelques nuages : l'archevêque de Vienne va les dissiper.

C'est un trésor que l'homélie de s. Avit : « *Dicta in basilica sanctorum Acaunensium in innovatione monasterii ipsius vel passione martyrum* ». Un feuillet de papyrus ²⁾ du VI^e siècle, dont M. Léop. Delisle a raconté l'intéressante histoire ³⁾, nous en conserve le texte fragmentaire. Plusieurs savants l'ont publiée : Rilliet de Candolle ⁴⁾, le D. Peiper ⁵⁾, M. le Chanoine Chevalier ⁶⁾. Parmi ceux qui l'ont traduite en français, citons M. le Chanoine Bourban ⁷⁾ et le R. P. Dom Leclercq ⁸⁾.

Nul ne conteste l'authenticité de cette homélie. On en saisit sans peine l'exceptionnelle valeur. Ce n'est pas le récit d'un contemporain quelconque, c'est la parole d'un témoin oculaire recueillie pour ainsi dire toute brûlante sous les voûtes illuminées de la basilique à l'instant même où l'on inaugurerait l'œuvre grandiose de Sigismond.

¹⁾ Fredeg. *Chron.*, l. c.

²⁾ *Paris. lat.* 8913, foll. 7^r et 8^v. Dimensions : 0^m 295 × 0^m 270.

³⁾ Léop. Delisle, *Mém. Doc. Gen.*, XV [1865], pp. 265-274.

⁴⁾ Rilliet de Candolle, *Mém. Doc. Gen.*, XVI [1867], pp. 50-53, 60-61.

⁵⁾ R. Peiper, *M. G. H. Auct. Ant.*, VI, 2 [1883], pp. 145-147.

⁶⁾ U. Chevalier, *Œuvres complètes de s. Avit* [1890 Lyon], pp. 337-338.

⁷⁾ P. Bourban, *Nuovo Bullettino di archeol. crist.*, IV [1898], pp. 145-147.

⁸⁾ H. Leclercq, *article cité*.

Le discours fut dit le jour de la fête des saints d'Agaune, « in passione martyrum ». C'était l'anniversaire des martyrs dont la passion était lue chaque année à l'église en cette circonstance¹⁾ : « Praeconium felicis exercitus in cuius congregatione beatissima nemo periit dum nullus evasit . . . ex consuetudinis debito series lectae passionis explicuit ». Le jour est bien déterminé : la fête de s. Maurice et de ses compagnons se célèbre le 22 septembre. L'antiquité de cette date est attestée avant la fin du VI^e siècle par le Martyrologe Hiéronymien²⁾, probablement même avant l'an 521 par une inscription funéraire du midi des Gaules³⁾.

L'année se trouve moins clairement indiquée. L'orateur parle en présence d'un prince auquel il adresse des louanges sans bornes et de chaleureux remerciements : « Multa sunt, piissime praesul, in tribunali aliquibus iunior in altario omnium prior, multa sunt, inquam, in operibus tuis quibus nos hactenus gratias debuisse dicamus : ditati donis, pauperes verbis, percepimus magna, pauca persolvimus; ornasti ecclesias tuas gazarum cumulo, numero populorum; struxisti sumptibus quae muneribus cumulares altaria. Nunquam quidem contulimus verba virtuti sed cum ad praesens psalmisonum solemne perventum est, parum puto si dicam verba nostra, vicisti hodie insuper e opera tua ». Il s'agit de Sigismond, dont les largesses viennent de se répandre sur le tombeau des martyrs. Les mots « in tribunali aliquibus iunior, in altario omnium prior » pris en eux-mêmes nous portent à croire que Sigismond n'est point le premier dans son royaume. Cela suppose son père Gondebaud encore vivant : ainsi le jeune prince est au point de vue politique inférieur à son père et « plus jeune que d'autres » ; supérieur cependant au point de vue religieux, selon s. Avit, puisqu'il est orthodoxe, tandis que Gondebaud reste arien. Cette explication est confirmée par un passage parallèle d'une autre homélie où s. Avit dit de Sigismond : « in tribunali unus praë omnibus, in altari unus ex omnibus⁴⁾ ». Il y a un rapport entre ces mots et les précédents ; il semble bien que dans un cas Sigismond règne avec son père : « in tribunali aliquibus iunior » et dans l'autre il règne seul, Gondebaud étant mort : « in tribunali unus praë omnibus ». Enfin la conjecture devient une certitude quand on compare le témoignage d'Avit avec celui de Marius cité plus haut ; les deux auteurs se complètent et s'expliquent : l'homélie fut prononcée le 22 septembre 515.

La fête a pour objet l'« innovatio monasterii ipsius » ou, comme le dit un autre discours d'Avit, l'« institutio Acaunensium⁵⁾ » ; ces expressions sont à comparer avec celle de Marius : « monasterium constructum est ». Mais s. Avit dit quelque chose de plus : en maint endroit il parle du *psalmisonum solemne*, entre autres dans le passage suivant : « Quis enim negarit interdum tabernaculis officiorum mutatione vacantibus illud gloriosum innovari quo semper christianus sonet, semper Christus habitet, semper audiatur petens, semper videatur exaudiens ». Cela ne laisse aucun doute : tandis qu'il-

¹⁾ Les citations sont faites d'après l'édition Chevalier.

²⁾ *Martyrol. Hieronym.*, edd. De Rossi-Duchesne; *AA. SS. Nov.*, II, 1 [1894], p. 124.

³⁾ E. Egli, *Kirchengeschichte der Schweiz*, p. 21.

⁴⁾ *Hom. XXIII*, d'après l'éd. Chevalier; *XXIV*, d'après l'éd. Peiper.

⁵⁾ *Hom. XX* : « Dicta homilia cum de institutione Acaunensium revertentes, Namasci dedicatio celebrata est ».

leurs le chant sacré est intermittent, ici, grâce à une glorieuse innovation, la louange de Dieu se répète indéfiniment et sans être jamais interrompue : l'homélie célèbre la fameuse psalmodie. Cette dernière fut donc établie le 22 septembre 515.

Le petit point interrogatif qui pourrait rester à côté de ces conclusions disparaîtra si l'on veut bien regarder l'autre hypothèse, fondée sur s. Grégoire. Celui-ci, et Dom Leclercq avec lui, suppose le chant perpétuel établi seulement après le meurtre de Sigéric (522) dont il serait une réparation. L'homélie exclut cette conjecture. Elle nous montre la psalmodie instituée le jour même de l'inauguration du nouveau monastère et non pas six ou sept ans après. De plus, les mots « in tribunali aliquibus iunior, in altario omnium prior » ne s'expliquent plus en 522. Enfin le discours tel que nous l'avons, s'il avait été prononcé aussitôt après le crime connu de tous, en présence du roi qui venait publiquement en faire pénitence, aurait été inconvenant au suprême degré. Comment l'archevêque n'aurait-il fait, dans l'hypothèse, aucune allusion ni à la faute, ni au repentir, ni au pardon espéré? Comment n'eût-il pas au moins cherché à l'excuser? Comment eût-il pu, au contraire, porter Sigismond jusqu'aux nues ainsi que le modèle des gouvernants? Les paroles du pontife seraient une scandaleuse adulation, un ridicule non-sens. D'ailleurs, s. Avit, étant mort le 5 février 518¹⁾, put difficilement pérorer en 522.

Il y a donc opposition entre Avit et Marius d'une part et Grégoire de l'autre. Il faut choisir sans hésiter comme le font l'abbé Gremaud²⁾, M. le D. Krusch³⁾, le R. P. de Smedt⁴⁾, M. le Chan. Chevalier⁵⁾, qui tous sacrifient l'historien des Francs. La méprise de ce dernier est pardonnable : elle porte à peine sur quelques années. On l'explique d'une façon naturelle : s. Grégoire considère Sigismond comme le fondateur de la psalmodie; il sait aussi que ce prince alla faire pénitence à Agaune : il suppose entré ces deux faits une relation qui n'existait pas.

Une fois la date du 22 septembre 515 admise, revenons à la *Vita Abbatum*. Elle annonce ainsi l'institution du chant perpétuel à Saint-Maurice : « Cum Sigismundus Gondebadi regis filius iam honore patricius accinctus . . . ⁶⁾ ». Un peu plus bas elle dit : « Psallendi interim vel subsistendi regula instituta sancto Hymnemodo a coetu episcoporum qui illic ad constituendum monasterium venerant traditur nec multum post ad Christum de hac luce migravit ⁷⁾ ». L'épithaphe d'Hymnemode marque sa mort au 3 janvier 516 : « Obiit tertio nonas ianuaris, consule Petro ⁸⁾ ». Tout cela s'accorde à merveille : la psalmodie fut inaugurée le 22 septembre 515, peu avant la mort d'Hymnemode (3 janv. 516) et celle de Gondebaud (516).

¹⁾ U. Chevalier, *Œuvres de s. Avit, préface*, p. VII, note 3; Duchesne, *Fastes épiscopaux*, I [1894], p. 147.

²⁾ J. Gremaud, *Mémorial de Fribourg, IV* [1857]. pp. 326, 334.

³⁾ B. Krusch, *Script. Merov.*, III [1896], p. 24, note.

⁴⁾ C. de Smedt, *AA. SS. Nov.*, I [1887], p. 555.

⁵⁾ U. Chevalier, *l. c.* p. 337.

⁶⁾ *Vita Abbatum* n. 3; p. 176.

⁷⁾ *Vita Abbatum*, n. 7; p. 178.

⁸⁾ *Vita Abbatum*, n. 11; p. 180.

Ajoutons que les mots « Sigismundus Gundebadi regis filius iam honore patricius accinctus » sont une bonne note pour le biographe : ils rappellent les expressions de Marius et d'Avit. Un écrivain postérieur aurait-il encore pensé au *patrice* Sigismond ? N'aurait-il pas plus volontiers attribué la construction du monastère à Sigismond *roi* ? C'est ainsi que font après s. Grégoire les auteurs plus récents¹⁾. De la sorte, la date admise par la *Vita Abbatum*, loin de fournir une objection contre son authenticité, la confirme.

V. L'abbé Hymnemode et son épitaphe.

La *Vita* fait d'Hymnemode le premier abbé d'Agaune : sous son gouvernement aurait été inaugurée la psalmodie perpétuelle. Or c'est une erreur, selon M. Krusch ; cette gloire revient à Ambroise, nous le savons par le témoignage irrécusable de son épitaphe :

Nam [Ambrosius] meruit primam abbatibus nomine palmam
 Cum sanctis fratrum cœpit amica fides
 Auctoris nostri laudem sine fine canendam
 Psallere succiduo perpetuoque choro²⁾.

Il est vrai, Hymnemode est appelé aussi « presbyter abba » dans son inscription funéraire³⁾ ; les deux textes épigraphiques sont donc en contradiction : l'un des deux a été interpolé par le copiste. L'inscription d'Ambroise a pu difficilement être changée ; car elle est en vers. Celle d'Hymnemode, étant en prose, pouvait mieux subir une retouche : on y intercala le mot *abba*. Il y eut à Agaune un moine quelconque appelé Ememund ou Imemund ; « guidé par la consonnance de ce mot allemand avec le grec *hymnos*, on a rattaché ce nom au chant des psaumes et c'est ainsi que l'Imemundus qui se trouvait enterré à Acaunum en 516 est devenu le premier abbé Hymnemodus⁴⁾ ».

Voilà une ingénieuse conjecture ; mais rien de plus. Qu'*Hymnemodus* soit une déformation d'*Imemund* suggérée par la ressemblance de ce mot avec *hymnos*, nous l'ignorons. Que l'épitaphe ait été interpolée, rien ne le prouve. Que l'ombre d'un vulgaire Imemund mort en 516, agrandie par la distance, se soit injustement arrogé, après des siècles, la crosse abbatiale, nous ne le savons absolument pas. Il faut s'abstenir de l'hypothèse quand elle n'est point nécessaire.

Hymnemode [Ynnemodus, Ynnemundus, Hymnemodus] est mentionné dans tous les anciens catalogues des abbés d'Agaune, même dans celui qui fait suite à la *Chronique* de 830⁵⁾ à laquelle M. Krusch semble accorder sa confiance. Je remarque même qu'un passage de la dite *Chronique* concorde singulièrement avec notre *Vita* :

¹⁾ Fredeg. *Chron.*, III, 33; *Passio s. Sigismundi*, 4-6; etc.

²⁾ *Vita Abbatum*, n. 12; p. 180.

³⁾ *Vita Abbatum*, n. 11; p. 180.

⁴⁾ B. Krusch, *Mélanges J. Havet*, p. 49. Le P. Leclercq est plus vague : « Au moment des premières libéralités de Sigismond, nous pouvons entrevoir un personnage nommé Ememodus à qui la *Vita Abbatum* s'est donné pour mission de composer une vie bien complète dont le détail importe peu, si on considère les erreurs grossières que contient ce récit. » *Article cité*, p. 856.

⁵⁾ J. Gremaud, *Mémorial de Fribourg*, IV [1857], p. 344.

Chronique :

Institutio sancti *Sigismundi* regis.
Electio sancti *Ynnemodi* primi abbatis
 monasterii Agaunensium vel ordo mona-
 chorum sub *regula* degentium et officium
psallendi die ac nocte supplementum.

Vita Abbatum :

Cum *Sigismundus* Gundobadi regis
 filius . . . Vir *electione* dignissimus *Hym-*
nemodus . . .

Psallendi interim vel subsistendi *re-*
gula instituta sancto Hymnemode . . . tra-
 ditur . . .

C'est pourquoi je m'étonne lorsque M. Krusch prétend la *Vita* postérieure à la *Chronique*, sous prétexte que celle-ci n'utilise pas celle-là. Notre *Vita* put exister sans être connue du chroniqueur; elle put être connue de lui sans qu'il l'ait utilisée; enfin il en tira vraisemblablement profit, comme il ressort du passage cité. Toujours est-il qu'il n'y a aucune opposition entre la *Chronique* et la *Vita*.

En soi donc l'existence de l'abbé Hymnemode ne peut être révoquée en doute. Mais l'épithète de ce personnage marque sa mort le 3 janvier 516, c'est-à-dire trois mois à peine après l'inauguration du monastère. Son gouvernement fut très court, comme l'observe même la *Vita*: « nec multum post ad Christum de hac luce migravit ». Ambroise qui lui succéda resta en charge beaucoup plus longtemps. Sous lui s'achevèrent les travaux destinés à l'agrandissement et à l'ornementation de la basilique des martyrs, nous le savons par une retouche de la *Passio Acaunensium Martyrum*: « Nunc iubente præclaro meritis Ambrosio huius loci abbate denuo ædificata biclinis esse dinoscitur [basilica] ¹⁾ ». Hymnemode l'avait en grande estime, puisqu'il ne voulut accepter la charge d'abbé d'Agaune qu'à la condition de l'emmener avec lui ²⁾. Ambroise, après avoir été abbé de l'Île-Barbe, près Lyon ³⁾, ne fut sans doute pas réduit à vivre à Saint-Maurice comme un simple religieux; tout en étant seul abbé, de droit, Hymnemode se l'associa d'une façon ou d'une autre, surtout durant ses derniers jours, lorsque la maladie l'empêchait de vaquer à ses fonctions.

Pour tous ces motifs, le très bref gouvernement d'Hymnemode s'éclipsait derrière la gloire de celui d'Ambroise, surtout au moment où l'on composait l'épithète de ce dernier. Ambroise méritait bien dans ce sens le titre honoraire de premier abbé: son nom s'attachait pour toujours aux origines du couvent. Or, son épithète ne prétend pas autre chose. Elle ne dit pas: « fuit primus abbas »; mais: « meruit primam abbatis nomine palmam ». Entre les deux expressions il y a une nuance assez accentuée: elle explique l'apparente contradiction ⁴⁾. De la sorte il n'y a plus, ni dans les inscriptions funéraires ni dans la vie d'Hymnemode, rien qui empêche de leur ajouter foi. Au reste il est bien possible qu'*Hymemodus* soit la forme gallo-romaine du burgonde *Imemund*: nous savons que l'orthographe des noms propres est très variable à cette époque. Mais nous ne pouvons rien en tirer contre la *Vita Abbatum*.

¹⁾ B. Krusch, *Script. Merov.*, III, p. 26.

²⁾ *Vita Abbatum*, n. 4; p. 176: « Si sibi . . . abba Ambrosius iungeretur ».

³⁾ *Vita Abbatum*, l. c.

⁴⁾ Explication suggérée par M. Egli, *Christl. Inschrift. der Schweiz* [1895 Zürich] p. 10; *Anal. Boll.* XVI, p. 86.

VI. Le monastère Grenencense.

L'on reproche à notre auteur de s'être absolument mépris au sujet du couvent qu'il appelle *Monasterium Grenencense* et place dans le diocèse de Grenoble. Il y avait en réalité, dit M. Krusch, plusieurs *Monasteria Grenencensia*; et ils étaient dans le diocèse de Vienne. Les Sarrasins les détruisirent au VIII^e siècle; l'anonyme se trompe à leur sujet parce qu'ils n'existent plus de son temps.

Disons-le d'abord, nous sommes mal renseignés sur ces monastères. « Ils furent fondés par les évêques de Vienne dans la partie de leur diocèse située sur la rive droite du Rhône. Sidoine Apollinaire¹⁾ avait en égale estime leurs statuts et ceux de Lérins; ils étaient encore florissants vers le milieu du VII^e siècle, au témoignage du biographe de s. Clair²⁾ ». C'est à peu près tout ce que nous en savons. Il y avait plusieurs *Monasteria Grenencensia*; toutefois Hymnemosus ne vivait que dans l'un d'eux et ce fait expliquerait déjà la mention au singulier d'un *Monasterium Grenencense*: « [Hymnemosus] festinus monasterium Grenencense expetiit... adeo ut... Cælestio abbate de hoc sæculo ad Christum migrante, ipse... abba loco eius succederet³⁾ ». Ajoutons une conjecture bien vraisemblable du P. Chifflet: « Omnium porro huius normæ et nominis [monasteriorum Grenencensium] primarium illud ss. Ferreoli ac Juliani reliquiis nobile cui post abbatem Cælestium Hymnemosus præfuit quippe quod sine adiuncto in opere supra descripto appellatur monasterium Grenencense ea plane forma qua sæpe Jurensis monasterii nomine intelligitur illud quod inter Jurensia omnia præcipuum s. Augendi, postea s. Claudii appellationem tulit⁴⁾ ».

Que la *Vita Abbatum* connaisse d'autres *Monasteria Grenencensia*, cela paraît résulter du fait qu'elle cite deux autres abbés: « incomparabiles viri Ursolus et Justus abbates qui illum semper secum supparem habuerunt [Hymnemosum]⁵⁾ ». Avec Hymnemosus, cela fait trois; or trois abbés supposent au moins trois couvents; car, en Bourgogne, on était exposé à voir alors non pas deux abbés à la tête d'une même maison, mais plutôt un seul à la tête de plusieurs. Le canon 9 du concile d'Epaone vise cet abus: « Unum abbatem duobus monasteriis interdicimus præsidere⁶⁾ ».

Malgré les ravages des Arabes, les *Monasteria Grenencensia* ne cessèrent pas d'exister tout à fait. Il en est encore question dans des chartes de l'archevêque Léger données en 1036 et 1037⁷⁾. L'hypothèse de M. Krusch est donc considérablement ébranlée: un écrivain du IX^e siècle aurait ainsi fort bien pu connaître l'emplacement des couvents; son erreur ne serait guère plus compréhensible que celle d'un écrivain des environs de 550.

Maintenant, est-il bien vrai que la *Vita Abbatum* se trompe sur cet emplacement et qu'elle mette les couvents en question dans le diocèse de Grenoble au lieu de les

¹⁾ Sidon. Apoll. *Epist.* VII, 17; ed. Lütjohann, *M. H. G. Auct. Ant.*, VIII [1887], p. 124.

²⁾ *AA. SS. Jan.*, I, p. 55.

³⁾ *Vita Abbatum*, n. 1; p. 175.

⁴⁾ *AA. SS. Nov.*, I, p. 555.

⁵⁾ *Vita Abbatum*, n. 5; p. 177.

⁶⁾ *Conc. Epaonense*, ed. Maassen, *M. H. G. Leg.*, III, *Conc.*, I; p. 21.

⁷⁾ Martène-Durand, *Veterum Script. Amplissima Collectio*, I [1724 Paris], pp. 402-406.

mettre dans le diocèse de Vienne? Cela n'est pas évident du tout. « [Achivus] in adultiscentia cum patre Heraclio in Gratianopolitano territorio militiam agitavit. Post paucum temporis horruit mundi huius inlecebram et monasterium Grenencense expetiit ¹⁾ ». De ce qu'un personnage originaire de Grenoble va dans un couvent, il ne suit pas que ce couvent appartienne au diocèse de Grenoble : les monastères viennois étaient sans doute ouverts aussi aux ressortissants d'autres évêchés.

A propos d'Hymnemode, la *Vita* dit : « Sanctus Victorius Gratianopolitanæ civitatis episcopus ingrate ferens quod corpore ei absentaretur, blandis eum sermonibus liniebat quem etiam postea occurrens sanctorum basilicæ multis precibus coram fratribus precabatur ut deberet fratres vel ecclesiam quæ eum educaverat visitare ²⁾ ». Ce passage n'a rien qui choque. Victor n'était pas nécessairement étranger au couvent de Vienne dont Hymnemode avait la direction; les diocèses de Vienne et de Grenoble se touchaient : leurs évêques entretenaient un commerce épistolaire dont nous conservons plusieurs précieux spécimens. Victor pouvait connaître Hymnemode lors même que le monastère où se trouvait ce dernier était en dehors de son diocèse. On peut imaginer mille raisons pour expliquer des rapports entre ces deux hommes. Peut-être Hymnemode était-il originaire du pays de Grenoble comme Achivus « qui de servitio vel de obtutibus eius nequaquam discesserat ³⁾ ». Alors les paroles et les sentiments de Victor n'ont rien qui ne soit très compréhensible. Dans le cas contraire, à supposer qu'Hymnemode fût natif d'une ville voisine, de Vienne, par exemple, Victor son ami désire qu'il visite de temps en temps son pays et son ancien couvent, parce qu'il aura bien mieux ainsi l'occasion de le voir que s'il reste caché dans la lointaine solitude d'Agaune, au cœur des Alpes Pennines.

Il me semble que tout cela se conçoit assez pour que les paroles de notre anonyme au sujet du dit monastère ne nous autorisent plus à nous méfier de lui. Ajouterai-je encore un mot? Nous possédons une épître de l'archevêque Avit ⁴⁾ adressée à Maxime de Genève. M. le Chan. Chevalier, après M. le D. Peiper, la date de 513/516. On y lit entre autres : « Monasteriis Grinescensibus occupatus, aliquamdiu iam habitaculo civitatis absento ». Si vraiment, comme le veut la *Vita Abbatum*, Hymnemode, Achivus, Probus, beaucoup d'autres religieux partirent en 515 du monastère *Grenencense* pour aller finir leurs jours à Saint-Maurice, il en résulta nécessairement une désorganisation. N'est-ce pas pour tout remettre en ordre que l'archevêque dut s'absenter de Vienne et prolonger son séjour dans les *monasteriis Grinescensibus*? Il serait ridicule d'insister trop sur cette minutie; mais la question présente est si délicate que même les infiniment petits ont leur valeur. La coïncidence mérite d'être soulignée. Elle n'est certes pas contre la *Vita Abbatum*!

1) *Vita Abbatum*, n. 9; p. 179.

2) *Vita Abbatum*, n. 5; p. 177.

3) *Vita Abbatum*, n. 4; p. 177.

4) *Aviti Epist. LXXVII*, d'après Chevalier; *LXXIV*, d'après Peiper; *LXV*, dans Migne, *P. L. LIX*.

VII. Conclusion.

Ainsi, l'une après l'autre, les accusations qui se dressaient contre le biographe d'Hymnemode, d'Ambroise et d'Achivus, se sont évanouies ou du moins ont pu suffisamment être écartées. Loin d'être un faussaire, cet écrivain nous raconte sans doute avec sincérité non seulement ce qu'on disait de son temps sur les trois premiers abbés, mais encore ce qu'il avait vu lui-même. Son opuscule constitue un des plus anciens monuments que notre histoire littéraire nationale puisse enregistrer et une source importante pour Saint-Maurice.

Il resterait à déterminer quand et par qui furent recueillies les épitaphes; il faudrait surtout mieux préciser la date de la *Vita Hymnemodi Ambrosii Achivi* et la personne de son auteur. Mais ces recherches élargiraient outre mesure le cadre de mon travail déjà diffus. Elles ne sont au reste pas nécessaires. Peut-être y reviendrai-je quelque jour. Pour le moment, nous savons que cet auteur écrit peu après la mort d'Achivus, c'est-à-dire en tout cas avant 550; cela suffit. Il fallait uniquement prouver l'authenticité de la *Vita Abbatum Acaunensium*, en restant sur la défensive. J'ai tâché de le faire, en montrant, d'une part, que l'épitaphe d'Hymnemode a été transcrite avec fidélité et d'autre part que la vie des trois premiers abbés est, non pas, comme l'ont pensé des critiques récents, une tardive falsification, mais l'œuvre loyale d'un contemporain.

Marius Besson.

42. Der Äbtissinnenkatalog des Frauenklosters St. Johann Baptista im bündnerischen Münstertal.

Das uralte, an Kunstschätzen reiche Frauenkloster in Münster, das in den ältesten Urkunden, nach dem nahen tirolischen Dorfe Taufers, *Monasterium Tuberis* genannt wird, ist der Sage nach eine Stiftung Karls des Grossen. Es steht mit dem fränkischen Herrscherhaus wirklich in urkundlicher Beziehung, indem Karl der Dicke dasselbe seinem Kanzler Liutward von Vercelli schenkte, der es 880 an den Bischof von Chur vertauschte. Das Kloster war damals und noch später von Mönchen bewohnt und wurde wohl erst nach einem im XI. Jahrhundert stattgehabten Brande und der am 14. August 1087 erfolgten Wiedereinweihung, in ein Damenstift nach der Regel des hl. Benedikt umgewandelt. Es sind Anzeichen vorhanden, dass das von den Kastvögten von Münster, den Freien von Tarasp, um die Mitte des XII. Jahrhunderts gegründete Mönchskloster Marienberg vielleicht teilweise mit den alten Konventualen von Tuberis besetzt wurde, wenn auch die spätere Marienberger Tradition nichts mehr davon weiss. — Nach dem Erlöschen der Tarasper kam die Kastvogtei von Münster an deren Stammverwandte, die Vögte von Matsch; im Jahre 1421 aber ging infolge heftiger langer Streitigkeiten derselben mit den Churer Bischöfen, die Schirmvogtei an das Haus Österreich über, was freilich nicht hinderte, dass das Kloster im Schwabenkrieg von österreichischen Scharen in Brand gesteckt ward. Die Schirmvogtei blieb bei Österreich bis 1799.

Ein Äbtissinnenverzeichnis des Klosters Münsters erschien um die Mitte des vorigen Jahrhunderts auf einem lithographischen Folioblatt bei Gebr. C. & N. Benzinger in Einsiedeln. Es beginnt die Reihe mit dem Jahre 1000, ist aber im vollsten Sinne des Wortes unzuverlässig. Kaum ein Name und eine Jahrzahl ist richtig, nicht einmal die hervorragendsten und am längsten regierenden Äbtissinnen, wie Lucia von Bratz (1364—1404) und die Wiederherstellerinnen, des zerstörten Gotteshauses, Angelina Planta (1480—1509) und Barbara von Castelmur (1511—1529), sind auch nur annähernd am rechten Orte eingereiht.

Bei einem längeren Aufenthalte in Münster hatte ich vor einigen Jahren auch Gelegenheit das Archiv zu durchstöbern und habe bei diesem Anlasse aus den Quellen des Stiftsarchivs die nachstehende urkundliche Äbtissinnenreihe festgestellt.

Adelheidis (de Neiffen¹⁾ 1211, 15. Okt. (A. M.) 1215 (altes Archivregister) 1233 (A. M.) † 23. Jan. (Verkünd-Buch)

M. abbatissa. 1269 (A. M.) † 30. Jan. (Verk.-B.)

J. abbatissa 1277. (A. M.) † 24. Jan. (Verk.-B.)

Alla de Cazez 13. Mai 1289 (A. M.) † 22. Jan. (Verk.-B.)

Hadlaidis¹⁾ 1295 (A. M.) † 13. Juni (Verk.-B.)

Dietrudis 1304 Januar (A. M.) (Verk.-B. 30. Jun.)

Lange Sedisvacanz, während welcher Propst Ulrich Namens des Konventes die Urkunden ausstellt.

Lucia de Braczz²⁾ 1364, 11,000 Jungfr. Tag. — 1404, 20. Juli. (A. M.) † 28. Jan. (Verk.-B.)

Agnes Kytzin 1418 (Urbar) — 1433 Freitag nach hl. Blut. (A. M.)

Elisabet (Elsbet) Prëtzin (Prätzin) 1442, 19. Febr. — 1462, 6. Mai (A. M.)

Anna Planta 1464 (altes Archivreg.) — 1477, 18. März (A. M.)

Engline (Angelina) Planta 1480, 24. Juli — 1509, 18. Januar (A. M.) † 2. Sept. (Verk.-B.)

Barbara von Castelmur, 1511 Freitag nach Michael — 1529 (A. M.) † 23. Sept. (Verk.-B.)

¹⁾ Die «Legenda miraculosae hostiae in monasterio S. Joh. Bapt.» ein Manuskript aus der Mitte des XV. Jahrh. berichtet, dass z. Z. als das Hostienwunder geschah «erat quedam abbatissa in Monasterio, alto stemate ac libertinorum genere progenita vulgariter von Neyphen oriunda Adelhaidisque vocata». Gleichzeitig wird die Legende in die Zeit Papst Urbans IV. (1261—1264) verlegt und als Abgesandter der Äbtissin zu diesem nach Rom der Propst Berchtold genannt. Nun erscheint aber noch 1269 ein Dominus Johannes prepositus (nicht zu verwechseln mit dem in die Hostiengeschichte verwickelten Priester Johannes, der von Herrn J. G. Mayer in diesem Anz. S. 247 mit dem Stifter des Hospizes von S. Maria identifiziert wird), und erst vom Jahre 1277 ab lässt sich Propst Berchtold nachweisen, der in der Urk. von 1295 zusammen mit der Äbtissin Hadlaidis II. genannt wird. Es ist also fraglich, ob der Name von Neiffen auf erstere Adelheid, oder auf die zweite zu beziehen ist.

²⁾ Der Familienname zuerst in einer Urk: v. 1398.

Katharina Rink von Baldenstein 1531, 27. Nov.¹⁾ — 1548, 20. Mai (A. M.) † 8. Aug.
(Verk.-B.)

Ursula von Porta (a Porta), bestätigt 1. Okt. 1548 -- 1558 (A. M.) † 4. Febr. ? 7. Nov. ?
(Verk.-B.)

Anna Maria Uscholina 1564, 16. Nov. (A. M.) † 18. Aug. (Verk.-B.)

Ursula Planta, bestätigt 24. März 1568 — 1579, 20. Nov. (A. M.) † 5. Febr. ?
20. August ? (Verk.-B.)

Ursula von Schlandersberg 1586, 27. April — 1594. (A. M.) † 25 Jan. (Verk.-B.)

Ursula Karl von Hohenbalken I., bestätigt 5. Mai 1601, † 13. Nov. 1608²⁾.

Maria von Planta, bestätigt 3. Dez. 1609, † 8. Juli 1625.

Katharina (von) Mohr, bestätigt 9. Juni 1631, † 17. Dez. 1639 (Verk.-B.)

Ursula Karl von Hohenbalken II. 1639³⁾, † 5. Dez. 1666⁴⁾

Dorothea de Albertis gewählt 1667, bestätigt 1. Juli 1668, † 16. Dez. 1686⁵⁾

Lucia Franziska Quadri 1687, bestätigt 24. Aug. 1687, † 11. Juni 1711⁶⁾

Regina Katharina von Planta, bestätigt 23. August 1711, resign. 1733. (Verk.-B. 15. März)

Augustina Troyerin, gewählt 29. Januar, bestätigt 24. April 1733 † 1747, 26. Mai⁷⁾

Maria Angela Katharina Hermanin von Reichenfeld, gewählt 31. Juli, bestätigt 11. Aug.
und 8. Sept. 1747, resigniert 1779⁸⁾

Bernharda von Dessin gewählt 1779, † 22. Juli 1806.⁹⁾

Augustina Wolf gewählt 1806, † 7. April 1810. —

Seither wurde keine lebenslängliche Äbtissin mehr gewählt; an deren Stelle traten
auf kurze Zeit erkorene Priorinnen.

Dr. Rob. Durrer.

1) Erst am 5. Aug. 1535 von Bischof Paul Ziegler bestätigt.

2) VRSVLA CARLIN DEI GRATIA ABBATISSA CAENOBII SATI IONIS BAPTISTÆ ANNO ÆTATIS SVÆ XXXXVII MORTUA HAC SEPVLTA DIE XIII NOVEMBRIS ANNO MDC VIII (Grabstein in der Vorhalle der Kirche.)

3) 31. Januar 1640 Bitte um Bestätigung ihrer unkanonischen Wahl. (A. M.)

4) DIE 5 XBRIS 1666 MORTVA EST DNA VRSVLA KARLIN DE HOCHENBALKEN ABBATISSA ET HIC SEPVLTA. Nachträgliche Aufschrift auf dem Grabstein der ersten Aebtissin Ursula Karlin.

5) DOROTHEA DE ALBERTIS COMITATVS BV(RM)Y ABBA(TISSA QVÆ?) PRÆFVIT XX ANNIS PIE OBIIT XVI XBRIS ANNO DONI 16(86) ÆTATIS SVÆ LXXV ANNIS. Grabstein am gleichen Orte.

6) profess. 1652.

7) profess. 1715.

8) † 1783, 13. Juni, 79 Jahre alt (Grabstein in der Kirche beim Eingang in die Gnadenkapelle).

9) HOC SVB LAPIDE REQUIESCIT REVERENDISSIMA ABBATISSA D. D. BERNARDA DE DESSIN QUAE PIE IN DOMINO OBIIT ANO MDCCCVI DIE XXII IULII ÆTATIS 63. PROFES 48. REGIM. 27. (Grabstein in der Vorhalle der Kirche).

43. Zur Geschichte der Schamserfehde von 1450.

In die Regierungszeit des Churer Bischofs Heinrich V. aus dem Hause der Freiherrn von Hewen fällt die Schamserfehde, die als eines der wichtigsten Ereignisse im Kampfe der bündnerischen Demokratie gegen den einheimischen Adel betrachtet werden kann.

Auf der einen Seite die mächtigen Grafen v. Werdenberg-Sargans samt ihrem Schwager, dem gefürchteten Volksfeinde Hans von Rechberg, mit Freiherr Georg v. Rätzüns, mit dem Churer Bischof; auf der andern Seite die nach Freiheit strebenden Gemeinden des Oberen- und wohl auch des Gotteshausbundes.

Es musste mit gewaffneter Hand entschieden werden: Soll die immer festere Wurzeln fassende Unabhängigkeit der Hochgerichte und Bünde sich noch weiter ausdehnen, oder kann sie gewaltsam unterbrochen und das Feudalsystem noch fernerhin aufrecht erhalten werden?

Der Kampf galt zunächst dem Obern Bunde und der Schamser wegen riefen die Grafen v. Werdenberg den schwarzen Bund ins Leben.

Aber auch die Gotteshausgemeinden hatten seit ungefähr 100 Jahren angefangen, dem Bistum gegenüber unbotmässig zu werden und wohl ihretwegen nahm Bischof Heinrich am schwarzen Bunde teil.

Der Versuch, die schon tief eingewurzelte demokratische Strömung in ihrem Laufe aufzuhalten, misslang gänzlich; der besiegte Adel musste sich von den siegesfrohen Bauern die Friedensbedingungen vorschreiben lassen.

Wohl unmittelbar nach Rechbergs Überfall ins Schams rächten sich die Gotteshausleute an Bischof Heinrich dafür, dass er — obschon ihm die Pläne des Schamser Vogtes bekannt waren — dieselben nicht verhindert hatte.¹⁾

Die Sieger bemächtigten sich des bischöflichen Schlosses zu Chur, vertrieben aus demselben die Offizialen, nahmen Mobilien und Speisevorräte weg, setzten die bischöflichen Beamten in der Stadt Chur ab und wählten andere an deren Stelle. Der durch diesen Überfall dem Bistum verursachte Schaden betrug mehr als tausend Gulden.

Nach diesen kriegerischen Vorgängen kam es vorerst am 6. Oktober 1451 zu einem Waffenstillstand. Dabei wurde die Entscheidung der bestehenden Anstände einem Schiedsgericht übergeben, bestehend aus Joh. Amsler, Joh. v. Schauenstein, Heinrich v. Sieberg und dessen Sohn Werner, Rudolf v. Rinckenberg, sowie Boten aus der Stadt Chur, des X. Gerichtenbundes und Glarus.

Dieses Schiedsgericht scheint die Schlichtung des Streites dem Papste anheim gestellt zu haben.

Mittlerweile legten sich — wohl um weitere Überfälle und Unruhen zu verhindern — Bürgermeister und Rat von Zürich ins Mittel, luden die streitenden Parteien — welche beide Bürger von Zürich waren — ein, in ihre Stadt zu kommen, dort sollte man versuchen, «ob man sy mit einander mit ihrem wißen und willen gütlichen geeinigen und gerichtten möchte.»

¹⁾ Die nachfolgenden Angaben sind mit gütiger Bewilligung des Verfassers dem Msc. der von Hrn. Domherr J. G. Mayer verfassten und für den Druck bestimmten Geschichte der Bischöfe von Chur entnommen.

Die Parteien scheinen die Intervention von Zürich angenommen zu haben, denn noch im Dezember 1451 treten vor die Abgeordneten von Zürich als Bevollmächtigte des Gotteshausbundes: Domherr Friedrich Planta, Heinrich v. Sieberg, Ritter v. Rinckenberg, Burgermeister Michel Klusner, also ziemlich die nämlichen Vertrauensmänner, welche den Gotteshausbund beim Waffenstillstand vom 6. Oktober 1451 und später beim endgültigen Friedensschluss vom 21. Juli 1452 vertraten.

Dieser Präliminarvertrag zeigt, wie weit die Erbitterung der Gotteshausleute gegen Bischof Heinrich V. gestiegen war. Wollen sie doch «unsern herrn von Costentz widerumb zu sinem schloss in der statt zü Chur» und zu den dazu gehörenden Zinsen und Nutzungen nur unter der Bedingung kommen lassen, dass Zürich auf Kosten des Herrn von Konstanz einen «vogt und amtmann» nach Chur setzen, der, bis nach Austrag des Rechts zu Rom, das Bistumvermögen verwalten soll. Die Gotteshausleute beschwerten sich sodann über des Bischofs Amtsleute «dz inen ungütlichen und anders von inen beschechen, swenn billigen sye».

Am 21. Juli 1452 kam, wie schon erwähnt, der Friede zu Stande. Da aber Bischof Heinrich V. am 28. Februar 1453 vom Papste eine Exkommunikationsbulle gegen alle diejenigen erwirkte, welche Gewalttätigkeiten gegenüber dem bischöflichen Stuhle verübt hatten, diese ihrerseits Heinrich V. als Bischof nicht mehr anerkannten und eine Neuwahl verursachten, so konnten sich die Gemüter nicht beruhigen.

Die Gegner warfen — nach Bekanntwerden der Bulle — dem Bischof u. a. vor, er habe der Kirche von Chur einen Schaden von 90,000 Gulden zugefügt, durch seine Nachlässigkeit sei ein Krieg zwischen den Grafen v. Sargans und den Leuten in Schams entstanden, auch trage er daran Schuld, dass verschiedene Täler durch Mord, Plünderung und Brandstiftung heimgesucht worden seien.

Bischof Heinrichs Stellung als Administrator des Bistums Chur war durch alle diese Vorgänge unhaltbar geworden, deshalb sah sich Papst Calixt III. veranlasst, anfangs Mai 1456 Heinrich V. der Verwaltung des Bistums Chur zu entheben.

Der hier folgende Präliminarvertrag findet sich in sehr unleserlichem Entwurf im Staatsarchiv Zürich unter den Akten: Bistum Chur.

Chur

Fritz Jecklin.

1451 Dec. 14.

Praeliminar Vergleich zwüschen H. Bischoffen zu Constantz, alß Verwesern des Stiffts Chur an einem, danne den Gotzhuß lütten an dem anderen theill, wegen des Bistumbs.

Zü wißen sye von der stöß und mißhellungen wegen, so da sint zwüschent dem hochwirdigen fürsten und herren herrn Heinrich, bischouff zü Costentz, verweser des stiffts zü Chur, kantzler etc. an einem und des Gotzhus lüten der egenanten stiffts zü Chur an dem andern teil, darinne die fürsichtigen, wisen burgermeister und rat der statt Zürich an beidteil, nach dem und sy ir burger sint, gesücht und geworben hand für sy in ir statt zü einem früntlichen unuerbundnen tag ze komen zü besüchen ze lassen, ob man sy mit einander mit irem wißen und willen gütlichen geeinigen und gerichtten möchte, des inen beidteil veruolget hand und in ir statt gen Zürich uff dis

zit, datum dis nottels zü einem fruntlichen tag komen sint, daruber die egenanten von Zürich von irem rät die fromen wisen Jacoben Swartzmurer, iren alten burgermeister, Johannes Vincken, Rüdiger Studler, Niclauß Brennwald und ritter von Cham inen stattlich zü der sache geschriben (!) und denen beuolhen, darinne zü arbeiten und iren fliß und ernst zü bruchendt, ob sy die egenanten partyen mit ainander gütlichen geeinen und gerichtten möchtent. Darinne nun die obgenanten fünffe iren fliß und ernst getan, gesücht und geworben und von disem nach geschriben weg gerett, den an bed teil gebracht und sy mit ernstlichem fliß gebetten hand, des zü veruolgen, das der egenant unßer gnediger herr von Costentz der statt von Zürich und den vorgeantent tädingslüten zü eren und ze lieb getan hat. Und wan die botten, so des Gotzhus lüte zü dem egenanten fruntlichen tag geschickt hand, mit namen her Fr. Blanten, chorherr zü Chur, Heinrich von Sigberg, ritter von Ringgenberg, burgermeister Michel Kluser, der gewalt nit gehebt, eines semlichen zü veruolgen und sy gerett hand, sy wellint es als gern heim an des Gotzhuslüt bringen und iren fliß und ernst darinne an inen tün bruchen, des wegs ouch veruolgen und uff ein kurtz zil ir antwürt darzü geben. Item und ist dis der weg, das des Gotzhus lüt zü Chur den obgenanten unßern herrn von Costentz widerumb zü sinem sloß in der statt zü Chur, verrer zü den zinsen, nützen, gülten und gütern, so dazü gehörent, und allem dem, so er da gehept hat, komen laßen süllent und wan das beschicht, das denn ein burgermeister und rät zü Zürich an statt und in namen unsers gnedigen herren von Costantz einen erbern frommen man ußer ir statt Zürich zü einem vogt und ampstman gen Chur in dz obgenant sloß uff unsers herrn von Costentz kosten setzen und geben sollent, dz in zü haben, die zins, nütz und gült an unsers herren von Costentz statt und in sinem namen in ze nemen und darus die zins, so dz sloß ierlichen ze geben schuldig ist, usrichten, die güter, dan das so zü dem sloß gehöret, mit buwen und allen notdurfftigen dingen ze besorgen, dar inne zetünde und ze handeln, als ob unßer herr von Costentz da were und er verschüffe getan werden und was denn dar über vor were, sölte an den obgenanten von Zürich stan, ob der vor genant amptman dz unserm herrn von Costentz antwürten, ald stil ligen laßen sölt untz zü ustrag des rechten ze Rom von des Bistüms wegen ze Chur. Und was die damit verschüffent, dz es da by beliben solt. — Item und dz dis hie by bestan und beliben solte untz zü ustrag des ietzentanten rechten zü Rom. — Item von der ampt lüten wegen, so unßer herr von Costentz ze Chur gehept hat — sy syent geistlich oder weltlich — da sich die Gotzhuslüt von inen klagent, dz inen ungütlichen und anders von inen beschehen, swen billichen sye, wölint da die Gotzhuslüt sy darumb anspreche nit erlaßen, das dann unserherr von Costentz sy zuor für ein burgermeister und kleinen rät zü Zürich zü recht stalle und wes sich die nach klag, antwürt, red und widerred darumb zü recht erkennent, dz dem nachgegangen wurde, doch also, dz sy inen an dem end vor den genanten von Zürich eines widerrechten auch werint und ein recht mit dem andern zügienge. — Item und ob die Gotzhuslüt des wie obstät ouch veruolgent und zusetzent, dz dem jetweder teil von und zü dem sinen dz zü bruchen und dez nach siner notdurfft zü genießen sicher kenend wandlen, von dem andern teil ungesumet, ungeirret und gantzlichen unbekümert, untz zü lutrag des aligen rechten zü Rome und des bistüms wegen. — Item und dz des obgenanten Gotzhuslüte uff den nechsten Sunnentag vor Sant Anthonyen tag nechst künfftig zü nacht ir bot-

schaft zů Zürich haben und mornendes uff Sant Anthonyen tag den vorigen und auch antwürten, ob sy des aligen wegs ouch eruolgen wellint haben sullen und uff dz tagzit soll unßer herr von Costentz mit sin selbs person oder siner treffenlichen bottschaft ouch zů Zürich sin, der antwürt zů erwarten. Und diß sach zů einer angedächtniße sint durch die obgenanten tädingslüt zwen glich nottel gemacht uietwederen teil einer geben uff Cinstag nach Sant Lucyen tag anno lj.

44. Erinnerungen an den Bockenkrieg von 1804.

Die Arbeit der eidgenössischen Interventionstruppen im Bockenkrieg war nicht sehr gross, aber dennoch flossen die Belohnungen reichlich. Jeder Teilnehmer am Feldzug wurde von der Zürcher Regierung mit einer Denkmünze und einer Dankesurkunde bedacht. Die Gemeinen empfingen eine silberne Münze im Werte von 20 Batzen. Sie hält, entsprechend ihrem heutigen Silberwerte von zirka 3 Fr., bezüglich Grösse genau die Mitte zwischen einem modernen Zwei- und Fünffrankenstein. Der Avers zeigt über der Jahreszahl MDCCCIV ein antik gekleidetes, allegorisches Weib, welches seine Linke auf die Fasces stützt, mit der Rechten aber auf einem Opferherd eine Schlange verbrennt. Umschrift: «Kennt Brüder eure Macht, sie liegt in unsrer Treu.» Der Revers enthält einen Lorbeerkrantz und die Umschrift: «Der Canton Zürich den Beschützern des Vaterlandes.» Wer den Zug nach dem Bad und Schloss Bocken am 28. März 1804 mitgemacht, erhielt eine doppelt so grosse Medaille im Werte von 40 Batzen. An die Offiziere wurden sogar goldene Münzen verliehen. Das Diplom, zum grössten Teil gedruckt und offenbar für alle Soldaten gleichlautend, hat nach dem Exemplar meines Grossvaters folgenden Inhalt:

Wir Burgermeister und Rätthe des eydsgeössischen Standes Zürich entbieten dem biedern und braven Eydsgeossen, Gabriel Wimann von Bekenried, Gemeiner unter der Compagnie Herrn Hauptmann Schmitters des 5^{ten} Bataillons, der 5^{ten} Compagnie des Löbl. Standes Unterwalden¹⁾ welcher bey dem von Sr. Excellenz, dem Herrn Landammann der Schweiz, unter das (!) Commando des Herrn Oberbefehlshabers Ziegler in unserm Canton versammelten Corps in Diensten gestanden, unsern besten eydsgeössischen Gruß.

Es hat dem Allerhöchsten gefallen, die Waffen der Bundesgeossen zu segnen; ihr kraftvoller Arm, die Eintracht und der wahre Schweitzerenthum haben dem Vaterland seine Ruhe wieder gegeben, und wir befreuen uns, dem Gabriel Wimann, welcher sich als tapferer Soldat und Bundesgeosse über die ganze Zeit seines Dienstes ausgezeichnet hat, Unsern warmen Dank zu bezeugen.

Zu dessen Gezeugniß und Erinnerung haben wir das Gegenwärtige ausgestellt, und Ihm dasselbe, mit dem Siegel des Standes Zürich verwahrt, so wie mit der Unterschrift des Amts-Burgermeisters und ersten Staatsschreibers versehen, eingehändigt.

Zürich den 9^{ten} May 1804.

Der Amts-Burgermeister,

Escher.

Der erste Staatsschreiber,

Lavater.

E. Wymann.

L. S.

¹⁾ Franz Joseph Schmitter wurde am 6. April zum Hauptmann gewählt und mit der Führung der nidwaldnerischen Scharfschützenkompagnie beauftragt. Von Beckenried machte ausser Wymann auch noch ein Kaspar Joseph Näpfl den Feldzug mit. Beide empfingen nach der Rückkehr von der Heimatgemeinde ebenfalls ein Denkzeichen von je 3 Gulden. Vgl. «Vaterland» Nr. 71—72, 1904.